

RESPONSABILITÉS DES PASSAGERS

Dans l'autobus

- ◆ Être responsable de ses actions
- ◆ Ne pas se lever ou se déplacer lorsque l'autobus est en mouvement
- ◆ Garder la tête et les mains à l'intérieur de l'autobus
- ◆ Démontrer un comportement et un langage respectueux
- ◆ Maintenir un ton de voix respectable
- ◆ Ne pas déranger inutilement les autres passagers
- ◆ S'abstenir de lancer quoi que ce soit
- ◆ Respecter l'équipement et la propriété des autres
- ◆ Garder l'allée complètement libre
- ◆ Toujours obtenir la permission du conducteur ou de la conductrice avant d'ouvrir une fenêtre
- ◆ Ne jeter aucun objet à l'extérieur par les fenêtres
- ◆ Ramasser ses papiers ou déchets
- ◆ Maintenir un silence absolu au chemin de fer
- ◆ Suivre les directives du conducteur ou de la conductrice dans les cas d'urgence
- ◆ Ne jamais fumer, consommer des boissons alcoolisées ou des drogues
- ◆ Observer les règlements et respecter les directives

INTERVENTION EN CAS DE CONFLITS

- ◆ Selon le conflit, le conducteur ou la conductrice pourra procéder de la façon suivante:
- ◆ Émettre des avis verbaux au passager dont le comportement ne donne pas satisfaction
- ◆ Informer le parent, par appel téléphonique, de ce qui doit être amélioré
- ◆ Informer la direction de l'école et se référer à la politique et aux règlements pour trouver des pistes de solution



Conseil scolaire du Nord-Ouest
4 rue Bouchard
CP 1220
Saint-Isidore (Alberta)
TOH 3B0

Téléphone: 780-624-8855

Télécopieur: 780-624-8554

Sans frais: 1-866-624-8855

conseil@csno.ab.ca

www.csno.ab.ca

*Se donner
des racines et
des ailes*



Transport scolaire

**PRINCIPES
&
RESPONSABILITÉS**

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil considère que le transport des élèves est une composante très importante de son projet éducatif et veut assurer un transport scolaire accessible, efficace et équitable pour tous ses élèves. Donc toutes décisions afférentes au transport scolaire seront prises selon les principes directeurs suivants :

Heures d'embarquement /débarquement

Tous les efforts seront déployés afin que les premiers embarquements s'effectuent autour de 7 h 30 le matin et les derniers débarquements autour de 70 minutes après que l'autobus ait quitté l'école.

Temps de transport

Toutes les mesures seront prises afin de minimiser le temps que les élèves passent en autobus.

Considérations :

- ◆ alterner l'ordre des embarquements /débarquements lorsque possible
- ◆ regrouper les arrêts
- ◆ éviter le service à la porte

Longueur du trajet

Toutes considérations spéciales seront accordées aux trajets les plus éloignés :

- ◆ qualité de l'autobus
- ◆ confort
- ◆ nombre de passagers

Environnement

Tous les efforts seront déployés pour créer un environnement sain pour l'épanouissement des élèves.

Budget équilibré

Toutes les mesures seront prises pour optimiser les revenus et minimiser les dépenses sans affecter la qualité des services offerts aux élèves.

RESPONSABILITÉS DU CONDUCTEUR OU DE LA CONDUCTRICE D'AUTOBUS

- ◆ Garder un horaire stable
- ◆ Faire monter et descendre les passagers aux arrêts prévus
- ◆ Décider où s'assoient les passagers
- ◆ Maintenir la discipline et l'harmonie
- ◆ Assurer le bien-être de tous les passagers
- ◆ Diriger les élèves en cas d'évacuation d'urgence
- ◆ Exiger les notes d'autorisation

RESPONSABILITÉS DES PARENTS

- ◆ S'assurer que leur enfant se présente à l'arrêt d'autobus à temps (**5 minutes à l'avance**)
- ◆ Connaître les règles et les procédures afférentes au transport
- ◆ Obtenir l'approbation pour embarquements ou débarquements autres que le trajet habituel auprès de la responsable du transport au moins une journée à l'avance et autorisation par note signée.
- ◆ Obtenir la permission d'embarquer des objets encombrants ou potentiellement dangereux auprès du conducteur ou de la conductrice d'autobus
NB. Il est strictement interdit d'embarquer des animaux dans un autobus scolaire.
- ◆ Être responsables du dommage causé par leur enfant à un autobus
- ◆ Collaborer à la diffusion des perturbations au service de transport
- ◆ Participer à la solution de tout différend qui peut se présenter
- ◆ Transporter leur enfant à l'école ou de l'école prendre l'autobus



RESPONSABILITÉS DES PASSAGERS

Embarquement

- ◆ Être habillé convenablement pour la température (manteau, tuques, mitaines, bottes, etc.)
- ◆ Être à l'arrêt désigné 5 minutes à l'avance
- ◆ Se tenir éloigné de la route ou de la rue
- ◆ Se conduire d'une façon sécuritaire
- ◆ S'approcher de l'autobus seulement quand celui-ci est complètement arrêté
- ◆ Monter à une vitesse raisonnable et sécuritaire en se dirigeant directement à son banc
- ◆ S'asseoir calmement et respecter les règlements

Débarquement

- ◆ À l'école, descendre en file en alternant de gauche à droite : les bancs à l'avant en premier jusqu'aux bancs de l'arrière
- ◆ S'il est nécessaire de traverser la route, passer au moins à 3 mètres en avant de l'autobus, et s'assurer que toute circulation routière est arrêtée avant de procéder